

Pour le Maire et par délégation,  
Madame Stéphanie MACZUHA  
Directrice Générale des Services

**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 17 juin 2024

<p><u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 3 Présents : 24 Qui ont pris part au vote : 23 QUORUM : 13</p>	<p>L'an deux mil vingt-trois, le 17 juin à dix-neuf heures,  Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Laurent MARTINEZ, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> 06.06.2024 <u>Date d'affichage</u> 06.06.2024</p>	<p><b>PRÉSENTS :</b> Mrs Laurent MARTINEZ, Pascal ROUSSEAU, DELEMER Bernard, Bertrand RADIGOIS, Philippe DESCHODT, Serge BEAREZ, Quentin BERNARD, Régis NOTOT, Éric EGO, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Sévérine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Sylvie ROUSSELLE, Cathy NOTOT-GOS, Mélanie DELANNOIS Audrey VERHAEGHE (arrivée à 19h02), Sandrine SPARTY, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN  <b>ABSENT :</b> <b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> Donato MIRAGLIA, Martine DELZENNE, Frédérique FERREIRA <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Carole HURIAU</p>

**Délibération n°46/2024/LM/SM**

**Objet : Demande de subvention auprès de la Région Hauts-de-France**

**Rapport :**

La commune de Marchiennes souhaite procéder à une renaturation de son territoire en incluant des plantations dans ses différents projets dès que cela est possible et réalisable.

A ce titre, la commune peut demander des subventions auprès de ses partenaires institutionnels et plus particulièrement la Région Hauts de France dans le cadre de plantations selon une liste d'espèces d'arbres et arbustes. Elle peut financer à hauteur de 90 % du montant hors taxe des dépenses prenant en charge les végétaux (liste imposée d'essence régionale et non invasive) mais également tuteurs et paillage.

La commune de Marchiennes entend solliciter cette subvention pour différents projets :

- L'aménagement du jardin public pour créer des zones de repos avec bancs et tables
- La route de Flines (poiriers plantés en 2023) plantation de haies entre ces poiriers
- La rue du Petit Pavé dans le cadre d'un aménagement de protection végétale pour les piétons empruntant cette départementale.

Le montant estimé de cette dépense se porte à 16 542 euros hors taxe et la cor la Région Hauts de France un montant de 14 887 euros.

Envoyé en préfecture le 19/06/2024  
Reçu en préfecture le 19/06/2024  
Publié le 19 JUIN 2024  
ID : 059-215903758-20240617-2024\_SMA\_968-DE

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette demande de subvention auprès de la Région Hauts de France.

**Délibération :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission « Finances et Administration Générale » en date du 12 juin 2024

Considérant que la renaturation des espaces via des plantations sur le territoire de Marchiennes contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants mais également à la protection des piétons

Le Conseil Municipal, après discussion, décide :

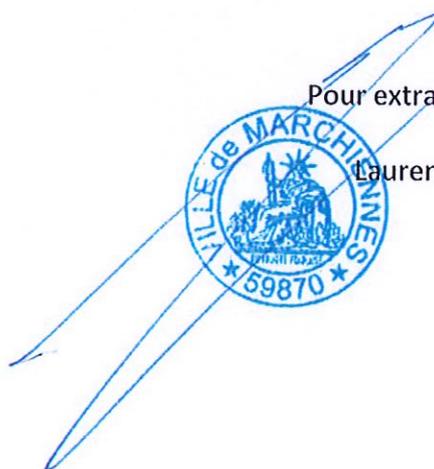
Article 1 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la demande de subvention auprès de la Région Hauts de France

Article 2 : inscrire ces recettes sur le chapitre correspondant dans le budget municipal

Vote du Conseil Municipal : Unanimité  Majorité

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire et par délégation,  
Madame Stéphanie MACZUHA  
Directrice Générale des Services



Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Laurent MARTINEZ